

5.0 crédits	30.0 h	2q	Ce cours bisannuel est dispensé en 2014-2015, 2016-2017, ...

Enseignants:	Chaumont Jean-Michel ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Qu'ils le veuillent ou non, sociologues et historiens occupent une position décisive dans les processus de construction sociale de la réalité, en particulier dans les sociétés où l'expertise scientifique fait autorité : les premiers sont réputés pouvoir décrire et expliquer les phénomènes sociaux contemporains, les seconds sont censés faire de même en ce qui concerne le passé. Dans les deux cas, ce sont fréquemment des aspects jugés problématiques du présent et du passé qui constituent l'objet de leurs recherches. Les praticiens des sciences humaines ne sont évidemment pas responsables de ces problèmes sociaux mais ils ont de facto une responsabilité collective importante dans la désignation, la description et l'explication des " pathologies " sociales. En les présentant " ob-jectivement " à l'attention du politique -qui est souvent par ailleurs le commanditaire des recherches- dans certaines catégorisations (par exemple comme un phénomène " criminel " plutôt qu' " économique "), les chercheurs pré-déterminent le type de politiques qui leur sont applicables. En ce sens, leurs productions affectent de façon médiate l'expérience de leurs contemporains, notamment parmi les groupes les plus vulnérables. A partir d'exemples concrets, l'on s'efforcera de discerner les implications et les limites de cette responsabilité partagée en mobilisant tant les réflexions de praticiens des sciences sociales que les outils conceptuels développés par la philosophie contemporaine.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Le premier objectif du cours est de sensibiliser les étudiants à des enjeux éthiques inhérents à la production scientifique en sciences sociales. Souvent ignorée parce que très diluée, la responsabilité collective découlant de la délégation aux scientifiques de la mission de dire au (plus) vrai ce qu'il en est des phénomènes sociaux doit d'abord être rendue patente à de futurs chercheurs. Le second objectif est de leur fournir les instruments conceptuels nécessaires pour réfléchir et assumer, s'ils souhaitent le faire, cette part de responsabilité qui ne doit être ni négligée, ni écrasante. Dans le prolongement des précédents, un troisième objectif sera d'intégrer les contraintes découlant de la triple obligation en laquelle se trouve le chercheur de rendre des comptes à ses pairs, à ses commanditaires et aux sujets qui ont été les " objets " de ses travaux (son " terrain "). On cherchera notamment à explorer les marges dont le chercheur dispose pour conserver son indépendance.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Cycle et année d'étude :	<p>> Certificat universitaire en éthique économique et sociale > Master [120] en sociologie</p>
Faculté ou entité en charge:	PSAD